

# PROJET EOLIEN DES SIX COMMUNES

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE TRAVAIL

DU 16 JUILLET 2020, A ROFFEY



Compte-rendu rédigé par Quelia (agence de concertation, mandatée par Siemens Gamesa)

**TABLE DES MATIERES**

<b>1. LES PARTICIPANTS</b>	<b>2</b>
➤ ANIMATION	2
➤ ORGANISMES INVITES	2
<b>2. INTRODUCTION</b>	<b>3</b>
➤ LES INVITES AU GROUPE DE TRAVAIL	3
➤ LE DISPOSITIF D'INFORMATION ET DE DIALOGUE	4
<b>3. PRESENTATION DE SIEMENS GAMESA</b>	<b>4</b>
<b>4. L'EOLIEN EN FRANCE ET EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE</b>	<b>5</b>
<b>5. LE PROJET EOLIEN DES SIX COMMUNES</b>	<b>6</b>
<b>6. 1<sup>ERS</sup> RESULTATS DE L'ETUDE ECOLOGIQUE</b>	<b>8</b>
<b>7. LES ENGAGEMENTS DE SIEMENS GAMESA</b>	<b>10</b>
<b>8. ÉCHANGES</b>	<b>11</b>
➤ CARACTERISTIQUES DU PROJET	11
➤ DEMANTELEMENT	11
➤ MAT DE MESURE DU VENT	12
➤ TECHNIQUE	12
➤ ÉNERGIES RENOUVELABLES	13
➤ ENJEUX PAYSAGERS	13
➤ ENJEUX ACOUSTIQUES	13
<b>9. CONCLUSION</b>	<b>14</b>

## 1. Les participants

Ont participé à la réunion de travail, 19 personnes :

### Commune de Bernouil

Dominique FOURNILLON, Maire

Jean-Claude GALLY, Maire-adjoint

Gilles VAUGEOIS, Maire-adjoint

### Commune de Junay

Dominique PROT, Maire

Ludovic LHOMME, Maire-Adjoint

### Commune de Roffey

Rémi GAUTHERON, Maire

Alain FROISSART, Maire-adjoint

### Commune de Tissey

Thomas LEVOY, Maire

Fabien MINOTTE, Conseiller municipal

### Commune de Vézannes

Régis LHOMME, Maire

### Commune de Vézennes

Micheline BORGHI, Maire

Pascal SOEHNLEN, Maire-adjoint

Gweanelle PACAULT, Maire-adjointe

Marie PAULMIER, Conseillère municipale

### Siemens Gamesa

Jérémy GAUTHIER, Chef de projets

Lauriane PETITDEMANGE, Chef de projets

Marie BENARD, Stagiaire

### ➤ Animation

Constant DELATTE et Noé FOURCAUD, Quelia, agence de concertation mandatée par Siemens Gamesa ont animé la réunion et rédigé ce compte-rendu.

### ➤ Organismes invités

Les six communes (Bernouil, Junay, Roffey, Tissey, Vézanne et Vézennes)

Les acteurs touristiques :

- Office de tourisme – Escale en Tonnerrois
- propriétaires de gîtes et chambres d'hôtes des six communes ou proches de la zone d'étude

Le secteur agricole :

- représentants des propriétaires et exploitants agricoles
- représentants des domaines viticoles proches

Représentants des riverains sur proposition des élus des six communes

Ce compte-rendu restitue un résumé des échanges autour de la présentation de la Siemens Gamesa (diapositives ci-après).

## 2. Introduction

Rémi GAUTHERON, Maire de Roffey, accueille les participants à la réunion de travail du projet éolien des Six Communes. Il espère que ce projet aboutira et se réjouit que les six communes soutiennent ce projet collectivement.

Constant DELATTE, Quelia, présente l'ordre du jour de la réunion :

- dispositif d'information et de dialogue
- présentation de Siemens Gamesa
- l'éolien en France et en Bourgogne-Franche-Comté
- le projet éolien des Six Communes
- 1<sup>ers</sup> résultats de l'étude écologique
- les engagements de Siemens Gamesa
- calendrier de la démarche

Un temps d'échange de plus d'une heure permettra aux participants de poser des questions de fond sur le projet après la présentation.

### ➔ Les invités au groupe de travail

M. DELATTE, présente la liste des invités au groupe de travail.

Les collectivités	Le secteur agricole
<b>Communauté de communes Le Tonnerrois en Bourgogne</b> <b>Communes</b> <ul style="list-style-type: none"><li>o Vézannes</li><li>o Tissey</li><li>o Junay</li><li>o Vézennes</li><li>o Roffey</li><li>o Bernouil</li></ul>	<b>Représentants des propriétaires et exploitants agricoles</b> <b>Représentants des domaines viticoles proches</b> <ul style="list-style-type: none"><li>o Domaine Fournillon (Bernouil)</li><li>o Domaine Clément (Tonnerre)</li><li>o Ferme de l'Hermitage (Tonnerre)</li></ul>
<b>Les acteurs touristiques</b>	<b>Riverains</b>
<b>Office de tourisme - Escal en Tonnerrois</b> <b>Propriétaires de gîtes et de chambres d'hôtes</b> <ul style="list-style-type: none"><li>o Le Clos du Trait (Roffey)</li><li>o Saint-Nicolas (Vézennes)</li><li>o L'Anoline (Junay)</li><li>o Le Verger (Collan)</li><li>o Les Pierries (Vézennes)</li><li>o La Diligence (Vézennes)</li><li>o L'Essilune (Vézennes)</li><li>o La Ferme du Roy (Bernouil)</li></ul>	<b>Représentants de riverains</b>
	<b>Autres acteurs à associer</b>
	<b>Communes voisines</b> <b>Associations environnementales</b> <b>Autres ?</b>

M. DELATTE explique que chaque commune peut transmettre à Quelia les coordonnées d'un ou deux habitants. Ces représentants des riverains ou habitants pourront ensuite être associés au groupe de travail.

Un élu fait remarquer que les habitants de certaines communes ont déjà été très sollicités pour un autre projet éolien à Tissey (qui sera déposé en préfecture en septembre 2020) et qu'ils se lassent de participer à ce type de réunion.

Plusieurs participants indiquent être favorables à ce que les communes proches, qui seront impactées visuellement puissent être associées au groupe de travail. Il s'agit notamment des communes de :

- Tronchoy
- Cheney
- Dannemoine

Concernant les associations environnementales, plusieurs participants estiment que l'association ARPENT agit davantage au sud de Tonnerre. Il est proposé d'associer la LPO Yonne qui a notamment des bases de données sur la faune locale.

M. GAUTHIER, Siemens Gamesa, insiste sur la nécessité d'associer un acteur environnemental à ces échanges. Il indique de plus qu'ils auront forcément des échanges avec la LPO, notamment du fait de la présence de Grues cendrées dans le secteur.

### ➤ Le dispositif d'information et de dialogue

M. FOURCAUD présente le dispositif d'information et de dialogue que Siemens Gamesa a souhaité mettre en place pour informer et échanger sur le projet en amont du dépôt de la demande d'autorisation environnementale.

Information	Dialogue
Décembre 2019 - Site internet Décembre 2019 - Distribution d'une plaquette d'information aux habitants Juillet 2020 - Courriel d'information aux communes voisines	Février et mars 2019 - Rencontres des élus Depuis juillet 2019 - Echanges avec les propriétaires et exploitants agricoles Septembre à novembre 2019 - Rencontres des acteurs locaux Décembre 2019 - Formulaire de contact sur le site internet Juillet 2019 - Groupe de travail
<b>À venir</b> Mises à jour régulières du site internet Échanges avec les élus	

Il est rappelé aux participants qu'ils peuvent visiter et diffuser le site internet d'information sur le projet éolien des Six Communes :

<http://eolien-sixcommunes.com/>

L'adresse email suivante permet à toute personne qui le souhaite de contacter les porteurs du projet à tout moment :

[contact@eolien-sixcommunes.com](mailto:contact@eolien-sixcommunes.com)

M. DELATTE précise que les communes alentour seront largement consultés dans le cadre de l'enquête publique.

**Question :** Certains élus demandent quels sont les périmètres de contestation possibles vis-à-vis d'un projet éolien ?

**Réponse :** M. DELATTE précise que la contestation peut provenir de différents endroits : communes d'implantation ou limitrophes, associations locales ou extérieures au territoire, etc. Il insiste sur le fait que la diffusion de l'information sur le projet est un élément crucial de sa bonne compréhension.

M. GAUTIER ajoute que le dispositif d'information et de dialogue permet d'informer largement et de permettre à toutes les personnes qui le souhaitent de questionner et de donner leur avis, y compris négatif, sur le projet avant l'enquête publique. Cette information est de la responsabilité du porteur du projet et elle est mise en œuvre volontairement.

### 3. Présentation de Siemens Gamesa

Lauriane PETITDEMANGE, Siemens Gamesa, présente Siemens Gamesa. Fabricant d'éoliennes, de différentes puissances, adaptés aux divers types de vents, Siemens Gamesa a d'ailleurs ouvert récemment une usine de fabrication d'éoliennes offshore au Havre, créant ainsi 600 à 700 emplois en France. Siemens Gamesa continue à se développer en France.

**SIEMENS GAMESA**

Fabricant d'éoliennes depuis **40 ans**

Présent dans + de **90 pays**

**25 000** employés passionnés

+ de **40 000** éoliennes installées

Des modèles d'éoliennes de **2 à 10 MW** (terrestre et maritime)

SIEMENS Gamesa  
RENEWABLE ENERGY

**Un présence sur l'ensemble du territoire**

280 employés

17 bases de maintenance + 1 usine de fabrication

+ de 850 éoliennes dont 115 développées par nos équipes

Notre Actualité en Bourgogne

- 2016 : Mise en service du parc éolien de Pasilly / Moulin en Tonnerrois
- 2018: Ouverture du centre de maintenance de Semur en Auxois
- 2018: Autorisation du projet éolien de Vireaux

Usine de fabrication pales  
Centre de maintenance  
Agences Siemens Gamesa  
Parc aérien offshore  
Parc développé par Siemens Gamesa  
Parc équipé de machines Siemens Gamesa

SIEMENS Gamesa  
RENEWABLE ENERGY

**Siemens Gamesa vous accompagne durant toutes les étapes du projet**

**Développement du projet éolien**  
Un chef de projet dédié accompagné des équipes techniques et de bureaux d'études experts

**Fourniture des éoliennes et construction du parc**  
Une équipe de chantier accompagnée d'entreprises locales

**Maintenance du parc**  
Une équipe de techniciens de maintenance basée au plus proche de votre parc

SIEMENS Gamesa  
RENEWABLE ENERGY

**Question :** La principale activité de Siemens Gamesa est-elle la vente d'éoliennes ?

**Réponse :** Oui, la fabrication et la vente à des clients comme Engie, EDF, etc. Le développement de parcs éoliens par Siemens Gamesa est en fait un autre débouché pour les éoliennes.

#### 4. L'éolien en France et en Bourgogne-Franche-Comté

M. GAUTHIER présente le développement de l'éolien en France et en Bourgogne-Franche-Comté, dont le principal objectif est la fermeture des centres à charbon et la diminution des émissions de gaz à effet de serre.

### L'éolien en France & les engagements de l'Etat



**16 617 MW**  
installés sur le territoire  
au 31 décembre 2019



**18 000 emplois**  
éoliens localisés en France



**1 070 sociétés**  
actives dans l'éolien

La Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) prévoit de :

**Doubler la puissance éolienne d'ici à 2028**

Diminuer la part du nucléaire de **75 % à 50 % d'ici à 2035**

Réduire de **75 %** les émissions de gaz à effet de serre d'ici à **2050**

### Les objectifs de la région Bourgogne Franche-Comté

Fixés dans le SRADDET

Aujourd'hui



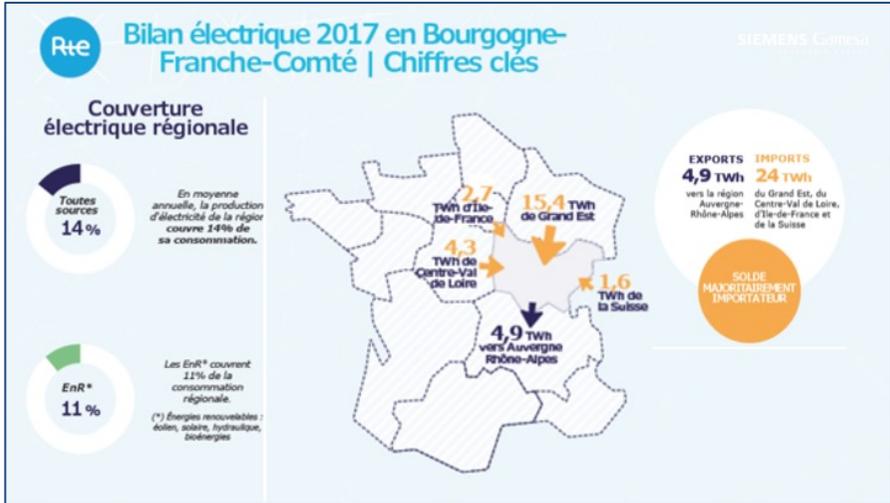
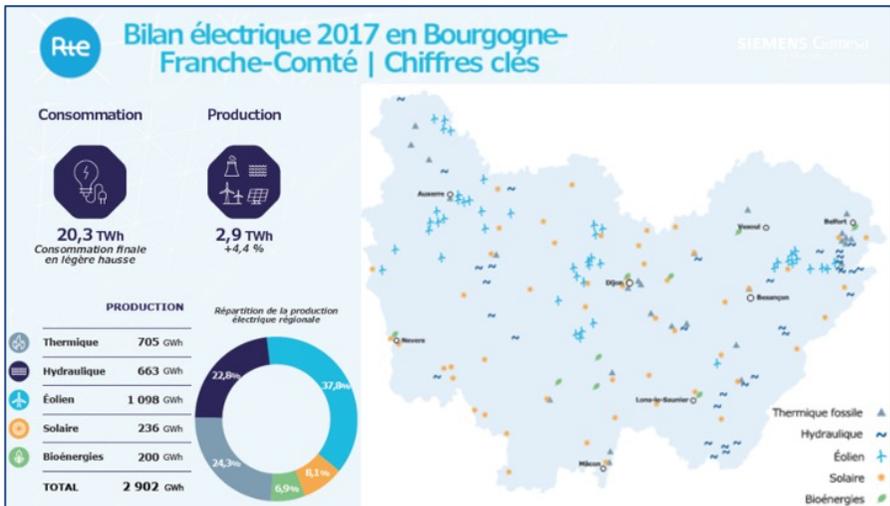
**1000 MW**  
installés / en construction

Objectifs à l'horizon 2028



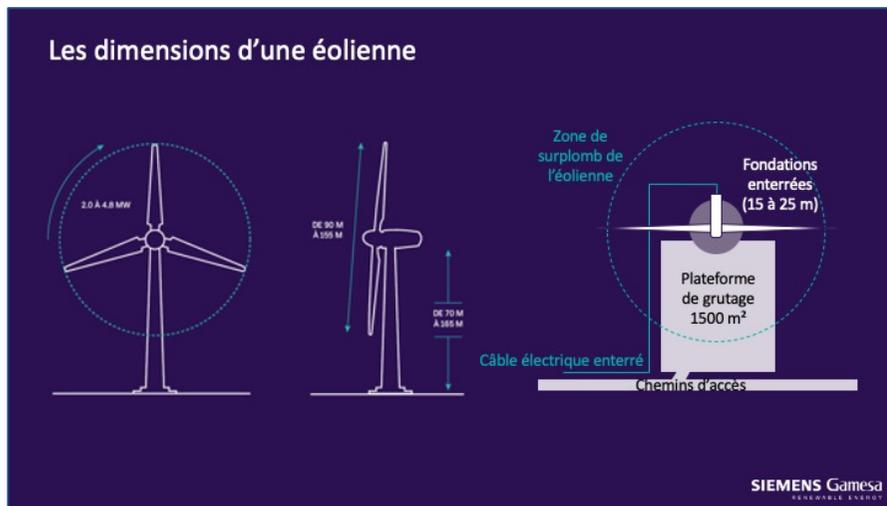
**2800 MW**  
installés

Il indique qu'une spécificité de la Bourgogne-Franche-Comté est l'absence de centrale nucléaire. Un tiers de la production d'électricité dans la région est issue de l'éolien (à l'ouest de Dijon et au sud de l'Yonne). La région Bourgogne-Franche-Comté importe principalement son électricité des régions voisines et de la Suisse.



## 5. Le projet éolien des Six Communes

M. GAUTHIER présente le projet éolien. Il explique que la taille des éoliennes n'est pas encore connue à ce jour et que ce sont les résultats de l'étude paysagère qui permettront de la déterminer.

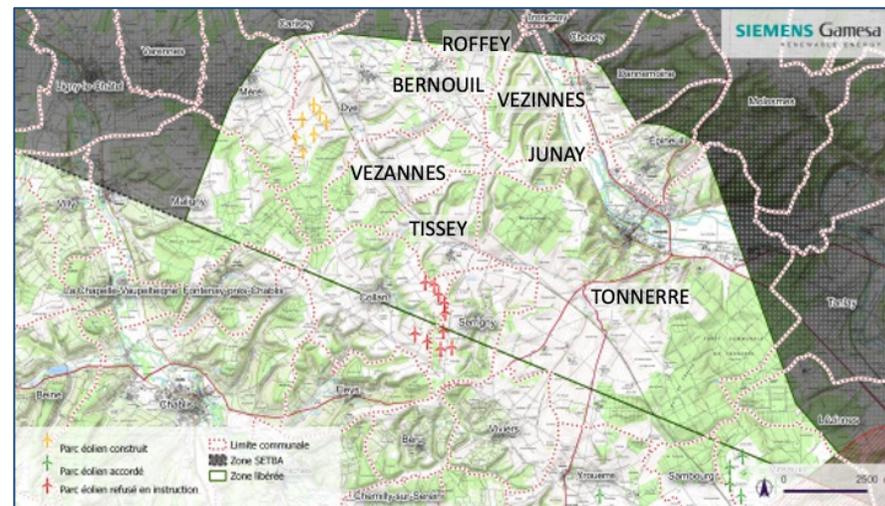


**Question :** Quelles sont la taille et la puissance des éoliennes de Dyé ?

**Réponse :** Ce sont des éoliennes de 2 MW et de 150 mètres de hauteur en bout de pale. Actuellement les éoliennes terrestres peuvent atteindre jusqu'à 220 mètres environ, et bien plus pour les éoliennes en mer.

La taille des éoliennes des Six Communes sera définie par l'étude paysagère. Il y a d'ailleurs un souci de cohérence à avoir avec les éoliennes existantes sur le territoire pour que le projet soit autorisé.

M. GAUTHIER présente le projet éolien des Six Communes. La levée d'une contrainte aéronautique de l'armée en janvier 2019 sur ce territoire a permis de développer ce projet. Le parc éolien de Dyé avait, lui, été déposé avant l'imposition de cette contrainte.

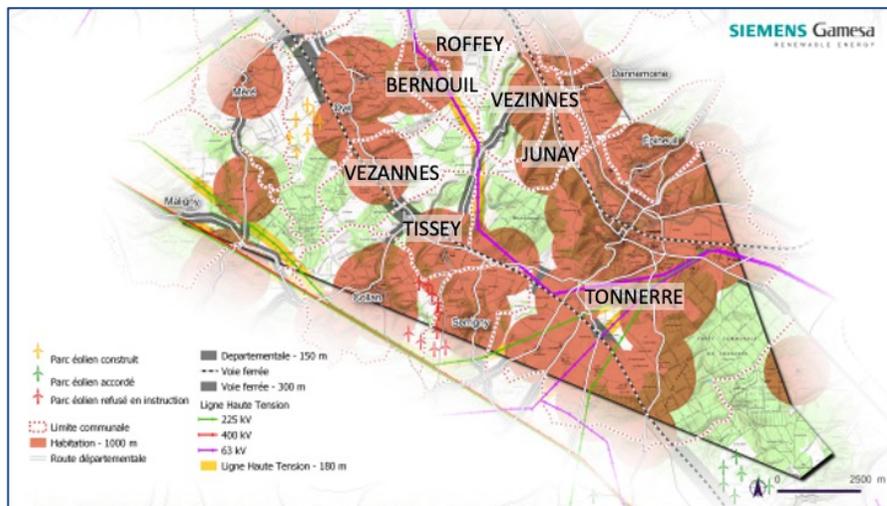


**Question :** Un autre projet avec des éoliennes de 150 mètres de hauteur aurait été refusé à cause des contraintes aéronautiques. N'y a-t-il pas un risque pour le projet éolien des Six Communes ?

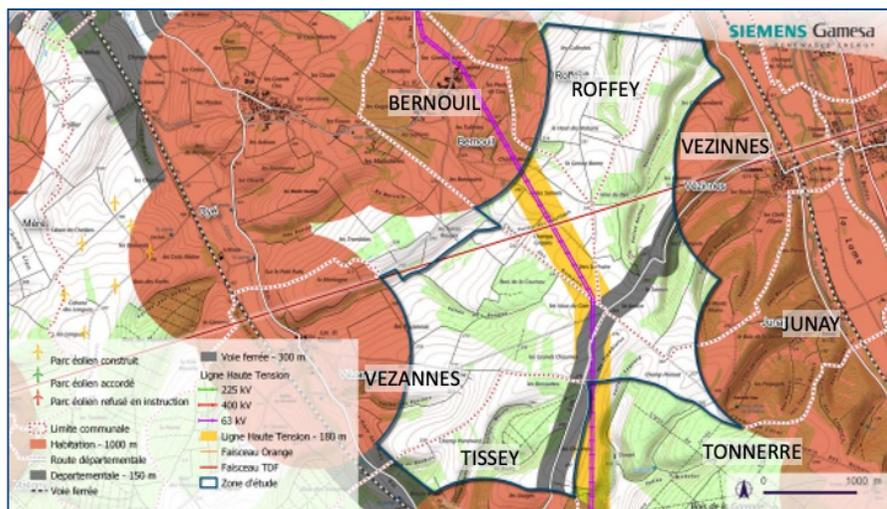
**Réponse :** A l'époque la contrainte aéronautique de l'aviation militaire n'était pas encore levée. Cette fois-ci un avis favorable a été donné, il n'y a donc pas de risque pour le projet par rapport à cela.

M. GAUTHIER indique que les habitants sont les premiers à être considérés pour le développement d'un projet éolien, avec une distance réglementaire de 500 mètres à toute habitation. Dans le contexte particulier du territoire, Siemens Gamesa a pu proposer de respecter une distance de 1 000 mètres aux habitations.

M. GAUTHIER présente les contraintes liées aux enjeux techniques (routes, réseaux, lignes HT, etc.).



M. GAUTHIER présente la zone d'étude, sur le « plateau », le long de la voie romaine.



M. GAUTHIER fait état de l'avancement de l'étude foncière. Les retours sont très positifs car plus des trois quarts des propriétaires-

exploitants agricoles ont signé des promesses de bail. Parmi les 20 parcelles pour lesquelles il n'y a pas eu de signature, 10 appartiennent à une personne, et 5 appartiennent à une famille en cours de règlement d'héritage. D'autres propriétaires avaient déjà contracté avec d'autres développeurs éoliens.

### L'avancement des études foncières

Sur 203 parcelles considérées:

- 145 signées/en cours de signature
- 10 négociations en cours
- 28 à contacter
- 20 contre



M. LEVOY, Maire de Tissey, propose d'aider Siemens Gamesa pour démarcher les derniers propriétaires qui n'ont pas signé.

**Question :** L'association des six communes pour ce projet a-t-elle eu un effet positif sur l'étude foncière ?

**Réponse :** Oui, c'est rare et très positif. Le loyer solidaire a également beaucoup aidé à convaincre les propriétaires.

### 6. 1<sup>ers</sup> résultats de l'étude écologique

M. GAUTHIER présente les résultats de l'étude écologique qui est la plus longue, puisqu'elle s'étend sur un an (4 saisons).

## Les premiers résultats de l'étude écologique

### Flore

201 espèces végétales observées

Plusieurs habitats d'intérêt communautaire relevés

- 3 espèces patrimoniales, dont 1 protégée et vulnérable : Orobanche alba
- 3 espèces messicoles ont été trouvées : Coquelicot, Vulpin des champs et Avoine folle



## Les premiers résultats de l'étude écologique

### Oiseaux

80 espèces d'oiseaux identifiées, dont 59 protégées

ZIP sur couloir de migration majeur pour la Grue cendrée et le Milan royal : fortes concentrations des ces oiseaux en période de migration pré et postnuptiale

Plus de 2 000 individus de Grue fin octobre 2019



## Les premiers résultats de l'étude écologique

### Chauves-souris

Forte activité sur toute la zone

- 18 gîtes identifiés, dont 10 arboricoles et 8 gîtes bâtis
- 12 espèces recensées, toutes protégées (analyse en cours)

Espèces à enjeux : Barbastelle d'Europe, Grand rhinolophe, Petit rhinolophe, Noctule commune



M. GAUTHIER indique que la présence d'un couloir de migration majeur pour la Grue cendrée était un élément attendu de l'étude mais non rédhibitoire. Un protocole pourra être mis en place avec la LPO : en cas de plafond nuageux et de départ de Grues (alerte donnée par la LPO), les éoliennes seront arrêtées. Les Grues cendrées ne sont pas sensibles aux éoliennes (aucune mort recensée de Grue cendrée liée aux éoliennes, en France), mais c'est une espèce emblématique.

M. GAUTHIER explique qu'il y aura très certainement un éloignement de 100 à 200 mètres des boisements pour ne pas impacter l'activité des chauves-souris.

**Question :** Une étude d'impact sur le gibier est-elle réalisée ?

**Réponse :** L'étude écologique prend en compte la faune en général. Le gibier en général n'est pas impacté par les éoliennes, en dehors de la seule période des travaux.

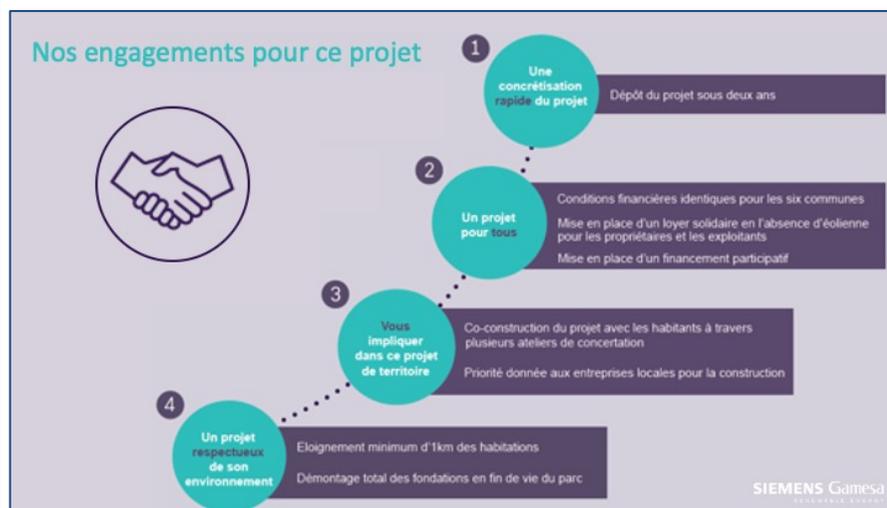
M. GAUTHIER ajoute que l'étude acoustique a été réalisée pendant le confinement et s'est déroulée sans encombre. Des micros ont été

Projet éolien des Six Communes – Compte-rendu de la réunion de travail  
installés dans les jardins d'habitations proches du futur parc éolien  
dans les six communes, ainsi qu'à Cheney.

## 7. Les engagements de Siemens Gamesa

M. GAUTHIER présente les engagements que Siemens Gamesa a pris auprès des Maires des six communes. Le dossier doit être déposé sous un délai de 2 ans, et malgré le semestre de retard induit par le Covid-19, celui-ci sera bien déposé avant mai 2021.

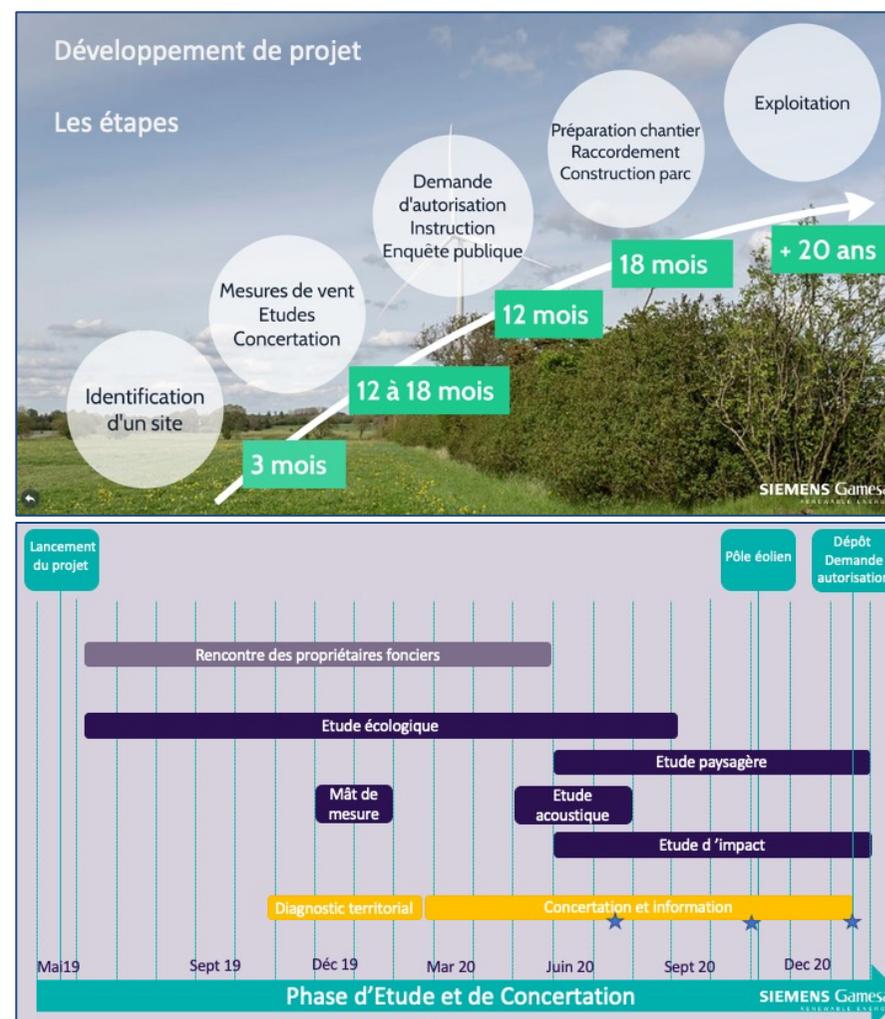
Concernant le financement participatif, M. GAUTHIER explique que c'est un sujet de discussion à aborder plus en détail et plus largement pour en définir les modalités (quand, comment, avec qui, etc.). Cela pourra faire l'objet d'une prochaine réunion du groupe de travail.



M. GAUTHIER présente les étapes du développement d'un projet et le calendrier du projet éolien des Six Communes. Il précise avoir pris du retard sur l'étude paysagère qui ne sera lancée qu'à l'automne 2020 et non au printemps comme prévu initialement. Le 2<sup>nd</sup> atelier de travail

16 juillet 2020

aura lieu avant le pôle éolien, prévu en octobre ou novembre 2020 et pendant lequel l'implantation prévisionnelle sera présentée aux services de l'État. L'objectif de ce 2<sup>nd</sup> atelier sera d'évoquer l'implantation qui sera ensuite présentée au pôle éolien.



**Question :** *Si le projet est autorisé, combien de temps avant la mise en service du parc éolien ?*

**Réponse :** Le chantier dure entre 9 mois et 1 an.

M. GAUTHIER ajoute qu'au moment du choix de l'implantation, ils définiront l'emplacement précis des éoliennes et des plateformes sur les parcelles, en concertation avec les propriétaires concernés

M. DELATTE demande aux participants quels pourraient être les sujets abordés au prochain atelier de travail. Les participants proposent 2 principaux sujets :

- l'intégration paysagère
- l'étude acoustique

#### Quels sujets aborder au prochain groupe de travail ?

- les résultats des études écologiques et acoustiques
- choix des points des vues
- les variantes d'implantation identifiées
- autres ?

## 8. Échanges

### ↪ Caractéristiques du projet

**Question :** *Combien y aura-t-il d'éoliennes ?*

**Réponse :** Le nombre final d'éoliennes n'est pas encore connu. Il faudra attendre les résultats des études écologique et paysagère avant de pouvoir le déterminer.

Même si, in fine, c'est à Siemens Gamesa qu'impute la responsabilité du projet et qui choisira donc l'implantation finale, il y aura une discussion sur l'implantation des éoliennes au sein du groupe de travail.

**Question :** *Le nombre d'éoliennes par parc n'est-il pas souvent un multiple de 3 ?*

**Réponse :** Il n'y a pas de règles en ce sens. Néanmoins, il faut au moins 3 éoliennes pour qu'un parc soit rentable. Et souvent, on associe 3 éoliennes par poste de livraison, mais ce n'est pas une règle ferme.

**Question :** *Que se passe-t-il si le parc est racheté par une société étrangère ?*

**Réponse :** Cela ne change rien, car c'est la société d'exploitation du parc qui est revendue et celle-ci porte l'autorisation d'exploiter et tous les engagements qui ont été pris initialement par le développeur.

### ↪ Démantèlement

**Question :** *Quelle est la durée de vie d'un parc éolien ?*

**Réponse :** 20 à 25 ans.

**Question :** *Que devient un parc éolien après exploitation ?*

**Réponse :** Plusieurs solutions sont possibles, à définir avec les élus des six communes à l'approche de la fin d'exploitation :

- remettre les mêmes éoliennes
- mettre de nouvelles éoliennes probablement plus performantes
- démanteler le parc éolien et tout remettre en état

**Question :** *Les câbles sont-ils retirés jusqu'au poste source ?*

**Réponse :** Le raccordement entre le poste de livraison et le poste source est de la responsabilité du gestionnaire du réseau, Enedis. M. GAUTHIER ignore quelles obligations incombent à Enedis sur ce sujet. En revanche concernant les câbles entre les éoliennes et les postes de livraison, la réglementation est claire : ceux-ci doivent être retirés lors de démantèlement du parc dans un rayon de 10 mètres autour des éoliennes et des postes de livraison.

**Question :** L'éolienne est-elle recyclée ?

**Réponse :** Oui, jusqu'à 90-95 %. Il reste essentiellement les pales qu'on ne sait pas encore bien recycler. Pour le moment, on peut les concasser pour les routes ou pour les cimenteries, ou les brûler pour valoriser la chaleur produite. La réglementation nous pousse progressivement à recycler jusqu'à 100 % de l'éolienne, à terme.

**Question :** Qui a la charge du démantèlement du parc en cas de faillite de l'exploitant ?

**Réponse :** Il y a une garantie financière (plus de 50 000 € par éolienne) qui est versée à la Caisse des dépôts, qui sera utilisée pour démanteler le parc en cas de défaillance de l'exploitant.

**Question :** 50 000 € par éolienne, est-ce suffisant pour la démanteler complètement ?

**Réponse :** Le coût de cette garantie financière a été revu à la hausse récemment et prend en compte les recettes liées à la revente des matériaux qui pourront être recyclés. Il est difficile de dire précisément si c'est le bon montant, toutefois, la perspective du démantèlement est anticipée et prise en charge par l'exploitant dès l'origine du projet, contrairement à la plupart des autres industries.

**Question :** Quel producteur peut racheter un parc éolien ?

**Réponse :** Tous les énergéticiens (EDF, Engie, y compris ceux d'autres pays) ou des fonds de pension ou d'investissement. Dans le cas d'un

rachat du parc par une société étrangère, la réglementation française et tous les engagements pris par la société d'exploitation du parc éolien seront pleinement appliqués et pris en compte pendant toute la durée d'exploitation du parc.

### ➤ Mât de mesure du vent

**Question :** Quelle est la hauteur du mât de mesure ?

**Réponse :** 120 mètres de hauteur. Il y a des anémomètres à plusieurs hauteurs pour déterminer s'il est intéressant d'augmenter la taille des éoliennes pour capter plus de vent.

### ➤ Technique

**Question :** Des diagnostics d'usure des éoliennes sont-ils faits tout au long de la période d'exploitation ?

**Réponse :** Oui, chaque éolienne est contrôlée régulièrement (environ une fois par an). L'une des évolutions récentes du métier est l'utilisation de drones pour l'inspection visuelle des pales.

**Question :** Les pales des éoliennes sont-elles de plus en plus grandes ?

**Réponse :** Oui, la taille des pales des éoliennes a augmenté de 30 % ces dernières années, ce qui a permis d'accroître la productivité des éoliennes. Mais cette tendance ne devrait pas se poursuivre indéfiniment d'après M. GAUTHIER, et ce notamment parce que les pales sont transportées en un seul morceau : au-delà d'une certaine longueur, l'acheminement des pales par transport exceptionnel devient impossible.

**Question :** Un problème a été détecté sur un parc éolien récemment : le béton, au moment de faire la fondation d'une éolienne, s'est écoulé

*via une cavité karstique et a contaminé des sources d'eau. Par qui seront réalisées les études géotechniques ?*

**Réponse :** Par un bureau d'étude spécialisé. Un forage à l'emplacement de chaque éolienne est effectué sur 20 mètres de profondeur pour connaître les caractéristiques du sol.

Le principal risque identifié à proximité est le captage de Dyé. M. GAUTHERON, Maire de Roffey, est également Président du Syndicat d'eau. Il propose de fournir à Siemens Gamesa les dernières études et cartographies du bassin d'alimentation de captage.

### ➤ Énergies renouvelables

**Question :** *Qu'en est-il du développement des autres énergies renouvelables et notamment des hydroliennes ?*

**Réponse :** Ce type de technologie n'est à ce jour pas très développé en France. Il existe quelques projets pilotes mais cela ne s'est pas démocratisé pour l'instant.

### ➤ Enjeux paysagers

Plusieurs échanges sur les enjeux paysagers permettent d'identifier des points de vue emblématiques ou importants selon les acteurs locaux :

- le clocher de l'église de Saint-Florentin
- la D944 qui descend d'Epineuil vers Tonnerre, qui offre un panorama avec les monuments de Tonnerre, en direction de la zone d'étude du projet éolien (risque de covisibilité)
- le Château des Stuarts à Vézennes, en partie classée (risque de covisibilité)
- le Château de Maulnes (avec visite guidée et accès au toit avec large panorama)

- les bourgs de chaque village, notamment Bernouil qui a une vue dégagée en direction de la zone d'étude

M. GAUTHIER précise que des photomontages seront réalisés depuis les entrées et sorties de chaque village et d'autres points de vue sensibles. Il propose que, d'ici au prochain atelier de travail, la carte des points de vue depuis lesquels seront réalisés les photomontages soit envoyée aux membres du groupe de travail pour qu'ils puissent indiquer à Siemens Gamesa s'ils estiment que des points de vue manquent à l'étude paysagère.

**Question :** *A quelle période de l'année faut-il mieux prendre les photos pour les photomontages ?*

**Réponse :** Cela dépend, en automne ou hiver, il y a un moins de feuilles dans les arbres donc on voit mieux les éoliennes. Mais nous intégrons maintenant sur les photomontages un dessin des éoliennes, pour montrer leur visibilité « par-dessus » la végétation. Les services de l'État ont l'habitude de ce genre de présentation et se rendent bien compte de la visibilité ou non de l'éolienne. Le principal facteur à prendre en compte est la météo, il est préférable qu'il fasse beau pour que les éoliennes se détachent du ciel bleu.

### ➤ Enjeux acoustiques

**Question :** *Comment est contrôlé le bruit des éoliennes ?*

**Réponse :** Au moment du choix de l'implantation, on modélise le bruit de chaque éolienne (35 dB à 500 mètres des éoliennes – ce qui correspond au bruit d'un frigidaire récent) à partir de l'état initial déterminé par l'étude acoustique. Un plan de bridage des éoliennes est défini en cas de dépassement des seuils réglementaires (émergences supérieures à + 5 dB le jour et + 3 dB la nuit). Une fois les éoliennes construites, des mesures de contrôle sont réalisées pour vérifier le respect de la réglementation.

Ce n'est pas lorsqu'il y a beaucoup de vent qu'on entend mieux les éoliennes, car dans ce cas, on entend aussi davantage le vent souffler.

M. LHOMME, Maire de Vézannes, indique ne pas entendre les éoliennes de Dyé. Mais un des habitants de la commune dit les entendre alors qu'il habite à l'opposé des éoliennes dans le village.

## 9. Conclusion

M. DELATTE remercie les participants et conclut la réunion. Siemens Gamesa reviendra vers les participants à l'automne pour un nouvel atelier de travail. Pendant ce temps toute personne intéressée par le projet est invitée à contacter l'équipe de Siemens GAMESA par email :

[contact@eolien-sixcommunes.com](mailto:contact@eolien-sixcommunes.com)